



VILLE DE ROMORANTIN-LANTHENAY
(LOIR ET CHER)

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 28 AVRIL 2026

Date de la convocation : 22 avril 2026

Conseillers en exercice : 33

PRESIDENT : DE REDON Louis, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. De REDON, Maire, M. NAUDION, Mme GIRAUDET, M. BLANCHARD, Mme JARDEL, M. THEODON, Mme LE BIHAN, M. VILLEMONT, Mme SAVARY, M. PUSKULLU, Adjoints au Maire, M. ALBERTINI, Conseiller Spécial, M. GUILLEMOZ, Mme VALY, M. RAVIER, Mmes WEISS, LE NAON, LEWAZEWSKI, M. GOULET, M. KAJSA, M. LUCAS, Mmes AUZIER, BREQUEVILLE, MM. LAMBERT, CORBEAU, Mmes FAISANT, DEGRAIS, ROGER, ESCAMEZ et M. BOISSEAU, Conseillers Municipaux.

SECRETAIRE : M. CORBEAU, Conseiller Municipal.

EXCUSÉS : Mme JEANBLANC, Conseillère Municipale, qui donne pouvoir à M. NAUDION ;
Mme AMARD, Conseillère Municipale, qui donne pouvoir à Mme LE NAON ;
M. HARNOIS, Conseiller Municipal, qui donne pouvoir à Mme ESCAMEZ ;
M. BAUDAT, Conseiller Municipal, qui donne pouvoir à Mme ROGER.

Après avoir constaté que le quorum est atteint, la séance est ouverte à 18 heures.

**COMMISSIONS OBLIGATOIRES : COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS –
N° 26/04 – 05/D**

Madame GIRAUDET, Adjointe au Maire, Rapporteur, expose au Conseil Municipal :

" L'article 1650 du Code Général des Impôts institue une commission communale des impôts directs qui comprend outre le Maire, Président, **8 commissaires titulaires et 8 commissaires suppléants**, âgés de 18 ans révolus, jouissant de leurs droits civils, inscrits aux rôles des impositions directes locales dans la commune.

Il appartient au Conseil Municipal de proposer une liste de **32 personnes** au fait de connaissances suffisantes pour le travail de la commission dont les membres et les suppléants seront désignés par le Directeur Départemental des Finances Publiques.

Je vous propose donc les personnes suivantes :

Mme. Dominique MERLE - M. Benoît DAGUIN - Mme Frédérique LELIEVRE - M. André CHATEAU - M. Daniel VILLAIS - Mme Touria DEHMEJ - M. Saïd NAMRI - M. Damien ANTIGA - Mme Marianne ROUZE - M. Yannick CORDONNIER - M. Alain CHAMPION - M. Sébastien BOISSAY - M. Henri PIQUET - M. Lionel PETIT - M. Gilles HAHUSSEAU - Mme Maryse AUCANTE - Mme Valérie LUPO - M. Cédric SABOURDY - M. Cédric JAMET - M. Michel MARSEILLE - Mme Charlotte COUFFRANT - Mme Véronique PIQUET - M. Jean-Philippe HALLOUIN - M. Michel DUJARDIN - M. Michel LACREUSE - Mme Agnès CIAPPUCINI - Mme Nicole ROGER - M. Michel BREUZIN - Mme Magali MONCHAUSSE - Mme Agnès CHAMPION - M. Jean-Claude DELANOUE - M. Jean-Pierre MOCQUERY.

.../...



Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, propose à Monsieur le Directeur Départemental des Finances Publiques la liste des contribuables ci-dessus pour la désignation de la Commission Communale des Impôts Directs.

Le Maire,
Certifie, sous sa responsabilité, le caractère
exécutoire de cet acte transmis au
représentant de l'Etat le

07 mai 2026 Le Maire,

Pour Copie Conforme,

Le secrétaire,

Mis en ligne sur le site internet le 11 mai 2026

Informe que le présent acte peut faire l'objet
d'un recours pour excès de pouvoir devant le
Tribunal Administratif d'Orléans dans un
délai de deux mois à compter de la présente
publication ou notification. Le Tribunal
Administratif peut être saisi par l'application
informatique "Télérecours citoyens"
accessible par le site Internet
<https://www.telerecours.fr>



Louis DE REDON.

Antoine CORBEAU.